

SITE DE LA FORMATION



- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée entre 16 et 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : 3^{ème}
- ✓ **Situation administrative** : CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : - Entretien, Test ou grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre
- Casier judiciaire vierge (une demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sera adressée au CNAPS)
- Obtenir une promesse d'embauche

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectifs : Le titulaire du Bac pro Métiers de la sécurité est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Contenu de la formation :

Matières professionnelles

- Sécurité dans les espaces publique ou privés
- Sécurité incendie
- Secours à la personne
- Prévention et protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Réalisation d'un chef d'œuvre (1^{ère} et Ter)
- Prévention santé -Environnement

Matières générales

- Économie et Droit
- Mathématiques
- Langues vivantes 1
- Langues vivantes 2
- Français, Histoire, géographie et éducation civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continue, CCF et/ou examen ponctuel

Durée-calendrier :

- Date du début 21 Août 2023 date du fin 30 juin 2025
- Rythme d'alternance 3 j à l'UFA /2 j en entreprise

Intervenant.e.s :

Enseignants certifiés de l'Education nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <http://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bac-pro-metiers-de-la-securite>

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprentis qui peuvent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 7264 €/an
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprentis, rendez-vous sur le portail de l'Association des apprentis de France : <https://www.anaf.fr/>

Renseignements et inscriptions :

Lycée polyvalent de Sada

BP 101 – 97640 Sada

☎ : 02 69 62 20 23

✉ lpo.sada@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez vous rendre sur notre site internet:

🌐 <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contreindication médicale.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Mathilde TUR-FAILDE

☎ 0639 28 04 65

✉ : mathilde.tur-failde@ac-mayotte.fr

Résultats de la section BPMSA en juin 2023 :

- 😊 Taux de réussite à l'examen :
- 👉 Taux de satisfaction des apprentis : 100 %
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel :
- 📚 **Taux de poursuite d'études :**
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours :